

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

COVEA OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Code ISIN : Part « I » FR0011070762

FCP géré par COVEA FINANCE, société de gestion
du Groupe COVÉA

Objectifs et politique d'investissement

L'OPCVM est de classification « Diversifié ». Il a pour objectif de procurer, à moyen terme aux porteurs une participation à la performance des marchés de taux d'intérêt et d'actions, en investissant de façon discrétionnaire en obligations convertibles. A titre d'information, la performance du FCP pourra être comparée à l'indice ECI Europe (calculé coupons nets réinvestis) qui est représentatif de la composition et de la liquidité du marché des obligations convertibles en actions de la zone Europe.

Pour établir la stratégie d'investissement, le gérant s'appuie sur les conclusions des comités mis en place par la société de gestion. La construction du portefeuille est de type discrétionnaire. Elle est fonction des caractéristiques financières fondamentales des sociétés, des caractéristiques techniques et de valorisation relative. Des placements à plus court terme seront réalisés afin de profiter de mouvements plus rapides de marché tant sur les taux d'intérêt, le niveau de rémunération des titres de créance d'entreprises, les marchés boursiers ou la volatilité optionnelle.

Le portefeuille de l'OPCVM peut être investi en totalité en obligations convertibles ou échangeables en actions de toutes zones géographiques, tous secteurs économiques et sur des sociétés de toutes tailles.

L'OPCVM sera exposé aux obligations convertibles (classés en instruments de taux) dans une fourchette comprise entre 0 et 100% de l'actif. L'exposition aux actions sera limitée à 60 % de l'actif. L'OPCVM pourra avoir recours à des titres de créances à court, moyen et long terme dans le cadre de la gestion de ses liquidités.

La durée de vie des titres acquis doit permettre le respect de la contrainte de sensibilité globale aux taux d'intérêt de 0 à 8. L'OPCVM sera soumis au risque de change à hauteur de 50% maximum.

L'OPCVM pourra avoir recours à des instruments financiers à terme et/ou conditionnels (futures, options, swaps, change à terme) négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, français ou étrangers autorisés par la réglementation en vigueur dans la limite d'engagement de 100% de son actif net dans un but de couverture ou d'exposition aux risques actions, de crédit, de taux et de change. L'OPCVM pourra également avoir recours à des titres intégrant des dérivés de type EMTN, BMTN et Warrants dans une limite maximale de 20% de l'actif.

Le résultat net et les plus-values réalisées nettes de l'OPCVM seront systématiquement réinvestis pour la part « I ».

Les ordres de souscription et de rachat sont centralisés auprès de CACEIS Bank France chaque jour ouvré avant 13h. Ils sont exécutés quotidiennement sur la base de la valeur liquidative calculée le lendemain (J+1) à partir des cours de clôture du jour de souscription/rachat (J) et datée de J.

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement

À risque plus faible À risque plus élevé

← Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le niveau de risque de l'OPCVM reflète le risque des marchés des obligations convertibles sur lesquels l'OPCVM peut être exposé en totalité.

Les données historiques utilisées pour le calcul du niveau de risque pourraient ne pas constituer un indicateur fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à votre OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Les risques importants pour l'OPCVM non pris-en compte dans cet indicateur sont les suivants :

Risque de contrepartie : Il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements.

Risque de crédit : Il est lié à la détention de titres obligataires du secteur privé. Il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0,30%*
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

* Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos le **31 décembre 2014**. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

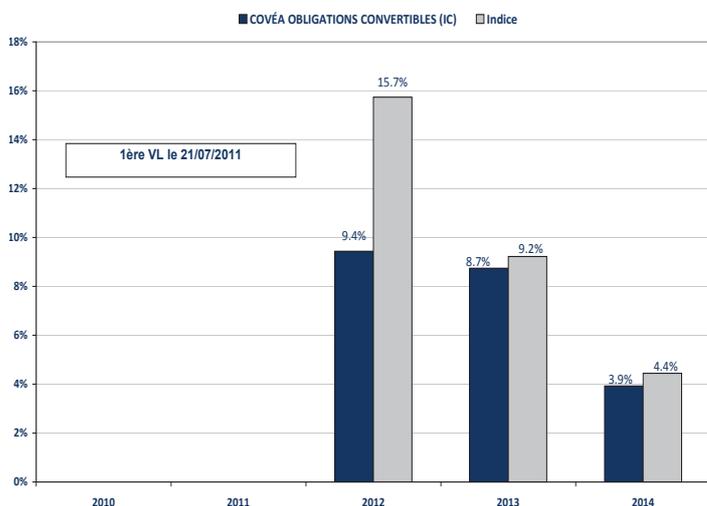
Il exclut :

- Les commissions de performance
- Les coûts d'intermédiation de portefeuille, sauf dans le cas de frais d'entrée/sortie acquittés par l'OPCVM lors de l'achat ou la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique « Frais et commissions » située dans le prospectus de votre OPCVM disponible sur simple demande auprès de Covéa Finance.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Performances passées



* Part « I » créée le 24/06/2011.

Année de création de l'OPCVM* : **2001**

Devise : **EURO**

Indicateur de référence : **ECI Europe**

La performance de l'OPCVM est calculée coupons nets réinvestis (le cas échéant) et frais courants inclus.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Informations pratiques

Dépositaire de L'OPCVM : CACEIS Bank France, 1-3 place Valhubert - 75013 Paris.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM : Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques sont adressés gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur adressée à : Covéa Finance, 8-12 rue Boissy d'Anglas - 75008 Paris courriel : communication@covea-finance.fr.

Ces mêmes informations concernant d'autres parts de cet OPCVM peuvent être obtenues dans les mêmes conditions.

La valeur liquidative est disponible auprès de Covéa Finance sur le site : www.covea-finance.fr.

Fiscalité : Selon le régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation.

Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de Covéa Finance ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé par la France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Covéa Finance, société de gestion de portefeuille, est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28 Août 2015.